

Etymologies

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1910)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ETYMOLOGIES



1. Bagnard *barnai*, « hérétique ».

M. E. Muret a démontré dans les *Archives suisses des trad. pop.* II (1898), p. 180-181, que le mot romand *vaudai*, sorcier, diable, n'avait aucun rapport avec le dieu germanique *wotan*, comme on le croyait autrefois, mais n'était pas autre chose « que le nom jadis détesté des hérétiques vaudois ». Voici un pendant de cette étymologie : d'après le voc. bagnard de M. Courthion, *barnai* signifie « hérétique » ; le petit voc. ms. de M. Cornu lui donne les acceptions de « mauvais sujet, homme sans foi ni loi » et de « Bernois ». Ce dernier sens indique la provenance du mot. On n'était pas tendre autrefois à l'adresse de Berne, ce qui transparait encore dans certaines locutions romandes telles que : « raide comme la justice de Berne », « être de Berne » = n'avoir plus rien à désirer, être hors d'inquiétude, comme pouvaient l'être les maîtres du beau Pays de Vaud. Le changement de *er* en *ar* : *Bernensis* > *barnai* est régulier en bagnard, voir l'étymologie suivante.

Je m'aperçois après coup que l'identification en question a déjà été faite par M. Meyer-Lübke, qui donne (d'après J. Cornu, *Rom.* VI) dans sa *Grammaire romane*, II, p. 390 : « *berney*, *Spitzbube*, eigentlich *Berner* », parmi les cas analogues *bougre* (prop. *Bulgare*), anc. fr. *lombart*, usurier, esp. *turco*, homme féroce, et autres. On peut citer dans ce contexte le mot. neuch. *kasroû*, sorcier, diable, qui pourrait bien remonter, comme le suggère M. Kleinhaus, au grec *καδαροί* [+oldus], nom d'une secte du XII^e siècle, d'où provient également le terme allemand *ketzer*, l'italien *gazari*. Le *ð*, en prononciation assibillée, aurait produit les *s*, *ts*, *z* des langues modernes.

2. Bagnard *arādzō*, adj., « sauvage ».

Je ne connais momentanément de ce mot que la mention du voc. de M. Courthion : « Sauvage, difficile à aborder ; *noyè arādzō*, noyer (ou arbre quelconque) dont les branches s'isolent les unes des autres ; *sé sæudā è arādzō*, ce soldat a l'air redoutable¹ ». Le mot se retrouve dans une poésie célèbre du troubadour Bertran de Born : *Et arrage veirem anar destriers* = et nous verrons des chevaux errant [par le champ de bataille, leurs cavaliers étant tués]. Dans son *Supplement-Wörterbuch*, I, p. 78, M. Levy y ajoute deux exemples où l'expression provençale *anar aratge* prend le sens dérivé de « désespérer ». Le mot provient du latin *erraticus*. Les sens de « errant » et de « sauvage » se touchent, surtout en parlant de bêtes. Et « sauvage » passe, comme l'allemand *wild*, facilement à « féroce, peu abordable ». M. Körting a tort de dire que ce mot latin n'a donné dans les langues romanes que des formes savantes (*Lat.-rom. Wb³*, n° 3278). Ne pas confondre *arādzō* avec le valaisan *érèdzō* (glossaire ms. Barman), qui signifie méchant, vicieux, violent, impétueux, sorcier, et qui dérive de *haereticus*.

3. Espagnol *cordero*, « agneau ».

On tire l'esp. *cordero*, cat. *corder*, port. *cordeiro*, it. *cordesco*, « agneau », du latin *chordus*, « né tardivement ». Cette origine est indubitable, puisque les auteurs anciens Varron et Pline donnent déjà l'expression *agnus chordus*, et que le terme italien a conservé la valeur de *agnello di seconda figliatura*. Mais voici que M. Gabbud, notre correspondant valaisan, donne un nouvel aspect à la chose en faisant, à propos du mot bagnard *kòrdyairə*, « brebis », la remarque suivante : « On appelle *cordière*, une brebis dont le dernier agneau n'est pas encore sevré. Je pense que ce mot est dérivé de *corde*,

¹ M. Tappolet me signale le mot à Lens (Valais) : *mijoun arāza*, maison solitaire (et lugubre).

parce qu'ordinairement une brebis qui a mis bas est enlevée du troupeau, les paysans la gardent au village avec sa progéniture et l'amènent aux champs, attachée à un *bout de corde* » (*Arch. s. des trad. pop.* XIII (1909), p. 49, n. 5). Je me demande en effet si cet usage, quelque peu varié, n'est pas plus général, et si le mot *chorda* n'a pas réellement remplacé, dans l'idée du peuple, l'ancien adjectif *chordus*. Cela me paraît ressortir du fait qu'on ne trouve plus *cordo* dans les langues romanes, mais des dérivations à l'aide des suffixes *-arius* et *-iscus*. Quant au mot *bagnard*, son *y* nous oblige à le faire remonter à un **cordellaria* > *corde-aria* (avec la suppression habituelle de *l* intervocalique), où l'ingérence de *corde* est manifeste. Cette manière de voir est corroborée par la présence du mot réto-roman *chavazzin*, agnelet qu'on conduit en laisse (Filisur, dans le dictionnaire de Pallioppi), dérivé de *chavezza*, chevêtre, auquel me rend attentif mon collègue M. Jud.

4. Neuch. *agrī*, « ennui ».

Dans le morceau *On voyaidge*, O. Huguenin emploie la phrase : *iai la gri d'la Seigne*, traduit par : j'ai l'ennui de la Sagne (*Le Patois neuch.*, p. 320). Les matériaux du Glossaire nous offrent plusieurs exemples de ce mot. Michelin-Bert donne entre autres celui-ci : *Ai vo adé l'agrī d'voôteur vlédge?* = Avez-vous toujours la nostalgie de votre village ? Au Val-de-Ruz, on prononçait *agrè*, comp. le Glossaire de Quinche : *agré* = ennui, heimweh ; et le passage de la *Bordgèsie d'Vaulaidgin* du même auteur (*Pat. neuch.*, p. 150) : *rè qu' d'lly pinsà cè baille l'agré* = rien que d'y penser, cela donne l'ennui. Les autres exemples dont je dispose ne font que confirmer la forme et le sens. Ce mot m'intriguait depuis longtemps, quand je suis tombé sur le verbe valaisan *agrèyé* = aggraver (Liddes), ennuyer, mettre en colère (Bagnes) ; l'étymologie cherchée était donc le latin *grevis*¹ pour *gravis*. Le verbe *agrèyi* existe

¹ La transformation s'explique par l'influence de l'opposé *levis*.

aussi en fribourgeois, avec le sens de mettre en colère, exciter. En étendant nos recherches au canton de Berne et aux régions limitrophes de la France, l'origine indiquée apparaît toujours plus sûre. A Delémont, on dit *grīā*, s. f., ennui ; à Belfort, *grīe*, mal du pays (Vautherin, *Glossaire du patois du Châtenois*¹) ; à Montbéliard on trouve *grie*, s. f., chagrin (Contejean) ; dans les patois lorrains, il y a *gré*, adj., ennuyé, à côté du substantif *gritè*, nostalgie, du latin *gravitatem* ; le Morvan offre le verbe *greuver*, faire de la peine, chagriner, et la Wallonie *griver*, même sens. M. Grammont (*Le pat. de la Franche-Montagne*) cite dans son vocabulaire la phrase *è m ò grī*, « je m'ennuie, je regrette », pour laquelle il renvoie au vha. *girida*, « appétit, désir ». C'était chercher bien loin l'origine d'un tour de phrase identique au vieux français *il m'est grief*. Le mot neuchâtelois qui m'a servi de point de départ est donc une variante de son et de sens du français *grief*. Pour le changement de genre, je renvoie à ce que j'ai dit dans le *Bulletin* VII, p. 8 ; **la grie(f)* a été compris à Neuchâtel *l'agric(f)*, par agglutination ; enfin la voyelle *é* de la forme du Val-de-Ruz ne fait pas difficulté pour quiconque en connaît à fond la phonétique (cfr. *mēdj*, de *medicus* ; *lēvr*, de *leporem*, en regard de *mīdj*, etc., à la Montagne).

L. GAUCHAT.

¹ L'auteur de cet intéressant dictionnaire rappelle l'anglais *grief*, chagrin, et l'adjectif vieux français *grief*.

